

# pièces à fournir pour le dossier d'inscription

## BTS ESF - contrat de professionnalisation

Tout dossier de demande d'inscription n'est recevable qu'après une rencontre avec un membre de l'équipe pédagogique : sur rendez-vous ou lors des journées portes ouvertes. La présence de l'étudiant est indispensable lors de cette rencontre.

- La **fiche d'inscription** recto-verso dûment renseignée
- 2 copies recto-verso de la **Carte Nationale d'Identité** en cours de validité
- 2 copies **COMPLÈTES** du **Livret de Famille** (les parents et tous les enfants)
- **1 photo d'identité récente** (libellée aux nom et prénom au verso)
- 1 copie de l'**attestation de recensement** (pour les jeunes ayant au minimum 16 ans) et/ou une copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté
- **1 copie du relevé de notes du Baccalauréat** et copie du **diplôme du Baccalauréat**
- **120 euros** (chèque de préférence) correspondant à la 1ère échéance des frais de formation si le dossier de l'élève est accepté par la Maison Familiale. Ces frais seront encaissés lorsque l'inscription sera rendue officielle par l'étudiant.
- **1 certificat de scolarité** pour l'année scolaire précédent l'inscription (à demander au dernier établissement scolaire fréquenté)
- 1 copie des **bulletins de notes** des deux dernières années scolaires **avant l'entrée à la Maison Familiale**
- **3 enveloppes timbrées** autocollantes (**FORMAT 22 CM X 11 CM**) (ne notez pas votre adresse : gestion informatique du courrier)
- La fiche comptable d'inscription

### TARIFS pour information

Le coût global pour l'année scolaire se répartit sur 11 mois de septembre à juillet et s'élève à :

- Pour un interne : ≈ **1650 €** (pension + cotisation à l'association + frais de fournitures scolaires)
- Pour un demi-pensionnaire : ≈ **900 €** (demi-pension + cotisation à l'association + frais de fournitures scolaires).